

## Contrat de prestation de services pour les indépendants

Cette formation aide à mieux comprendre les différentes conditions de prestation de service, notamment les responsabilités légales entre les parties.

Cette formation permet également aux professionnels libéraux de gérer leur entreprise plus efficacement en leur donnant les outils nécessaires pour établir des contrats clairs, précis et complets avec leurs clients, pour une plus grande sécurité juridique.

### Objectifs de la formation :

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure d'élaborer un contrat de prestation sur mesure.

### Objectifs pédagogiques :

- Identifier les clauses indispensables du contrat
- Identifier les clauses facultatives du contrat
- Construire son contrat de prestation de service

### Prérequis :

Disposer d'un ordinateur et d'une connexion Internet haut-débit (formation en distanciel).

Pas de connaissances particulières requises.

### Durée et horaires :

1 demi-journée soit 3h soit de 9h00-12h00

### Moyens pédagogiques et méthodes utilisées :

Suivi et évaluation : Méthode active et participative

Énoncés théoriques - Exercices d'application - Le stagiaire est évalué en fin de formation

Support pédagogique remis en fin de formation

### Public :

Professionnels Libéraux et leurs salariés

### Contenu de la formation :

Matin (9h00-12h00)

Les fondamentaux

- Grands principes
- Quelques notions
- Contrats : pour qui ? Comment ? Pourquoi ?
- « BtoC » et « BtoB »

Les différentes clauses

- Les clauses indispensables
- Les clauses facultatives
- Les clauses abusives

Mise en pratique

- L'utilisation du contrat
- Conception du contrat : savoir utiliser et adapter les différentes clauses

### Modalités d'évaluation :

À l'issue de la formation, une évaluation des acquis de type formative est réalisée, suivie d'une grille d'évaluation du niveau de satisfaction de l'action.

### Intervenant :

Thomas LOPEZ, Dirigeant/ Juriste consultant et formateur

### Modalités et délais d'accès :

La pré-inscription se réalise sur notre site web.

L'inscription est validée à réception des pièces complémentaires demandés.

Un e-mail est envoyé afin de confirmer la formation accompagnée du livret d'accueil apprenant, les CGV et le règlement intérieur (disponibles en téléchargement sur notre site web)

### Tarifs

L'ORIFF-PL s'occupe de la demande de prise en charge auprès du FIF-PL. Vous devez seulement suivre la procédure d'inscription.

**2 jours** par année civile, pris en charge par le FIF-PL, si le code APE de votre activité relève de ce fonds de formation.

### Accesibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez vous renseigner sur les conditions d'accès à notre formation auprès du référent handicap, Madame Kristel Malléjac.

### Contact

Pôle Formation de l'ORIFF-PL  
285, rue Alfred Nobel  
34000-MONTPELLIER  
04.67.69.75.14  
[formation@oriffplr.com](mailto:formation@oriffplr.com)